de l'envoyeur, l'administration des pos-tes abandonna la pour suite contre lui et ajouta, en lui notifiant cette déciaion, les avertissements suivants, qu'il nous paraît utile de porter à la connaissance du commerce:

« En autorisant l'indication des prir sur les échantillons, l'arrêté de 9 billet 1856 a entendu nécessairement qu'ils seraient mis en chiffres connus; autrement le contrôle que les agents des postes doivent exercer sur les objets de l'espèce serait rendu illusoire. Toutafris vons pautries en vertir d'une tefois, vous pourriez, en vertu d'une décision ministérielle, en date du 25 mai 1869, porter sur vos échantillons des annotations semblables à celles qui, dans la circonstance, ont été incrimicirconstance, ont été incriminées, en acquittant une taxe supplémentaire de 25 centimes, représentant le port d'une lettre. Mais vous ne pourriez, en aucun cas, joindre aux paquets des lettres ou notes sur feuilles détachées.

L'Echo du Nord annonce que pendant les vacances de l'Assemblée, M. Thiers passera quelques jours à Anzin, accompagné de M. Barthélemy Saint-Hilairo

Notre concitoyen, M. Riquier-Delaunay, Pexcellent artiste lyrique, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, qui habitait notre ville.

(Mémorial de Lille).

Un acte de courage que nous sommes heureux de signaler a été accompli hier soir à Lille, près de la passerelle du jardin Vauban.

Un homme, qu'on croit être un ouvrier sculpteur de Tourcoing, était tombé dans le canal Deux parsonnes se préci-

dans le canal. Deux personnes se précipitent à son secours ; mais, comme elles ne savaient pas nager, elles étaient en grand danger de se noyer quand un jeune homme de quatorze ans, M. Ludovic jeune homme de qualorze ans, M. Ludovic Colpaert élève de cinquième à l'Institu-tion Saint-Joseph, rue de la Barre, re-venant de l'école de natation, se jeta dans le canal et parvint à sauver ces trois personnes. (Vraie France)

Le premier conseil de guerre, dans sa du 4 juillet, a proponcé les condamnations suivantes :

Albert Richard, soldat au premier bataillon de chasseurs à pieds, trois ans de travaux publics pour désertion en temps

de paix.

Alphonse Véziers, remplaçant d'un jeune soldat du contingent du Nord, six mois de prison pour insoumission à la

loi de recrutement.
J.-B. Vellière, soldat au 1° de ligne, six mois de prison pour abandon poste étant de garde.

Le 2<sup>me</sup> Conseil de Guerre de la 2<sup>me</sup> di-vision militaire, dans sa séance du 3 juillet, a prononcé les sentences suivan-

Balardelle, de Paris, soldat au 3" génie, prévenu de vol au préjudice d'un de ses camarades de chambre, est ac-

quitte.

Aubry, de Peris, soldat au 73<sup>me</sup> de ligne, outrages envers un supérieur en dehors du service, voies de fait envers un civil, ivresse: Trois ans et six jours de prison. C'est la première fois que le conseil de guerre fait l'application de la loi da 23 janvier dernier sur l'ivresse.

Fontenelle, de Paris, désertion à l'étranger en temps de paix, trois ans de travaux publics.

Combarrieu, même délit, même peine.

ravaux publics.

Combarrieu, même délit, même peine, ayec cette différence que contrairement à tous les autres, il n'est pas de Paris.

Défenseurs, Maîtres Paul Cottignies

MARIAGES DU 5 JUILLET. - Léo

res de la Longue-Chemise.

Décès pu 5 Juiller. — Jean Verhamme,
1 sti, rue de rante — Realis
15 ans, ménagère, rue de l'Époule. — Cerard, présenté sans vie, rue de Sébastopol.

— Edmond Hompahors, 54 ans, plafonneur, à l'hônital.

CONVOI FUNEBRE Les amis sances de la famille DUPIRE BILLEMONT qui, par oubli, n'auraient pas rècu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle MARIE-CECILE DUPIRE; décèdes à Roubaix, le 6 juillet 4873, à l'âge de 21 ans et 3 mois, sont priés de bien vouloir considérar le présent avis comme en tenant lieu, et d'assister aux convoi et salut solennels qui auront lieu le lundi 7 juillet, à quatre heures, en l'église Sainte-Elisabeth.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Jean, 78.

## VILLE DE ROUBAIX CERCLE DESCARABINIERS ROURAISIENS

INAUGURATION DU NOUVEAU TIR Grand concours international de Tir offert

5,500 FR. DE PRIX ET DE PRIMES

les 27, 28 et 31 juillet, et les 3, 4, 5, 7, 10, 11, 15, 17 et 18 août 1873.

4 CIBLES A 200 METRES. - 3 A 100 METRES Cible à volonté aux blancs

	D	ISTANCE: 100	MÈTRES	
1 er	PRIX.	Six converts	d'argent	fr. 240
20 .	id.	Cinq	id.	▶ 200
30	id.	Quatre	id.	» 160
40	id.	Trois	id.	» 120
50	id.	Deux	id.	. 80
60	iá.			5 40
70			id.	3 40
8e	id.	id.	id.	» 40
90	id.	id.	id.	. 40
10°		id.	id.	> 40
110		id.	id.	. 40
120	id		id.	. 40
	PRIX		id.	. 40
140	id.	id.	id.	. 40
150	id .	id.	id.	P 4(
160	id.			
170	id.	id.	id.	. 40
18e	id.	id.	id.	. 40
190	iđ.		id.	40
		id.	id.	0 4
	id.	10.	id.	• 40
CIBI	E W VOL	ONTÉ, AUX POIN	ITS ET AUX	BLANCS

der.	PRIX	Six couverts d'argent fr. 24	10
20		Cinq id. 20	
3.	id.	Quatre id. 16	10
40	id.	Deux id.	20
50	id.	Deux id. 8	30
6°			0
7.	id.	id. id 4	0
80		id.	0
ge	id.	id. id.	0
10°	id.	id. id. id.	0
110	o id.	ide sa one ideo de leob 4	0
150	id.	id. id 4	
13°	id.	id. id A	0
40	-id.	id. id. 4	0
100	ıa.	1d. 1d.	0
16°	id.	10.	0
		id.	0
80	id.	ideer idea idea 4	0
90	id.	id. id. 4	0
0°	id.	id. mag traffer idence an man 4	0
	· bliv	Aux blancs	
er	PRIX.	Six couverts d'argent fr. 24	0
	id.	sCinq seed oid: 6 xsey a 20	0
0	ida	Quatre id.	0
	id.	Trois id. 12	0
	id	Dour id Arrow Q	0
•	id.	Un id.	0
е	id.	Amenis : 1 . Dissent, reservible	0
9-17	id.	didote a solvid. ed a maunt 4	0
	id.	id. id.	9
00	id.	idada a didu ano statura 40	n.
10	m ideali	id. Those in did. maron of 64	0
2ª	id	id. es voix a.bit justesbi	0
3º	id.	A et les chane abiettes e . bie	Ú

. 100

UNE MÉDAIDLE EN OR D'UNE VALEUR DE 200 FRANCS sera décernée à la Société qui aura fait le plus de blanes pendant la durée du concours. Chaque Société devra être représentée au moins par quatre threurs. Les ireurs qui concourerent pour este médaille devront être munis d'une lettre de leur Président, légalisée par le maire de leur localité. Les sociétaires du Cercle des Carabiniers Roubaisiens, habitant Roubaix, ne penvent perticiper à cette prime.

Lossqu'un tireur sura touché le montant de l'une des primes désignées ci-dessus, il me pourra plus concourir que pour des primes de 15 blans, qui pourront s'obtenir autant de fois qu'on y aura droits.

Les blancs des cibles de 200 mètres et ceux des cibles de 100 mètres comptant pour obtenir les primes.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1º — Le tir commencera le 27 juillet à 8 heures du matin, et se terminera chaque jour à 7 h. 1/2 du soir, avec interruption de midi à 1 h. 1/2. Il sera continué les 28 et 31 juillet et les 3, 4, 5, 7, 10, 11, 15, 17 et 18 août 1873, aux mêmes heures. Sur la demande de trois tireurs étrangers, le tir sera ouvert tous les autres jours.

Cette demande

Cette demande devra être faite au secré-

Cette demande devra être faite au secré-taire, la veille au plus tard.

2º — Il y aura quatre cibles à 200 mètres pour le tir aux points et aux plus beaux blancs; les cibles sont du diamètre de t mètre avec un blanc de 20 centimètres, et divisées en 5 cercles; celui du centre compte pour 5 points, celui qui le touche pour 4; le troisième 3, le quatrième 2, et le cin-quième 1.

le troisième 3, 10 quibme 1.

3º— Il ne séra admis à ce concours que des armes sans tunnel, ni lorgnon, ni double détente, ni support.

4° — Chaque amateur pourra tirer autent de séries qu'il le voudra, en payant 1 fr. 50 par série de cinq balles.

Le même tireur ne peut obtenir qu'un prix. Lorsqu'il aura un point et un beau hianc, il devra opter pour le prix le plus élevé. En cas de parité, le point l'emporte sur le blanc.

5° — Pour les tireure sur le plus de le pour le prix le plus peur le plus le tireure sur le blanc.

sur le blanc,

5° — Pour les tireurs qui auront obtenu des résultats égaux, donnant droit à un prix de point, le barrage sera décidé par 1, 1 et 1, en commençant par la dernière balle; en cas de nouv lle égalité, les blancs de la série seront mesures et la moindre somme d'écart adingers le peix.

6° — Il y aura trois cibles à 100 mètres pour le tir aux plus beaux blancs; le blanc aura 10 centimètres de diamètre et sera placé au milieu d'un visuel de 20 centimètres.

tres. Toutes les armes sont admises. 7° — Chaque amateur pourra, tirer autant de séries qu'il le voudra, en payant 3 francs, par série de 10 balles. Le même tireur ne pourra obtenir qu'un prix.

80 - Les séries seront nominatives 90 Les blancs seront communiqués aux tireurs après chaque demi jour.

10° — Les gagnants pourront réclamer en espèces la valeur des prix, en préve-nant le secrétaire huit jours avant la distri-bution des prix.

bution des prix.

12º — La distribution des prix aura lieu le Dimanche 31 Août, au Cercle des Carabiniers, à trois heures après midi.

12° — De armes système Ghaye de Lié-ce seront mises à la disposition des ti-

ceurs,

La charge sera fournie à raison de 10 cent. et l'arme présentée chargée.

43°—Touts personne ne faisant pas partie de la Société pourra assister au Tir en prenant une série qui lui servira de carte d'en-

Lundi, 7 juillet.

Gaz de l'éclairage; substances propres de l'éclairage; substances propres de houille; préparation cornues, épurateu physiques et chimiques opérateurs gazom tres; produits divers de la distillation la nouille; usages de ces produits.

Mercredi y juillet.

Applications de l'électricité à la marine; correspondance télégraphique à bord ; ponservation des carènes et des cuirasses ; lélégraphie optique ; peche optique, exploseurs électriques; toipilles, ce que l'on entendait pendant le siège de Paris.

## Faits Divers

—On écrit de Mulhouse à la République. Française que le jeudi 26 juin un gendarme prussien qui faisait la chasse à deux conscrite aisaciens, revenant du conseil de révision français de Danjoutin, a assommé d'un coup de sabre Mme Krafft jeune, demeurant rue de la chaussée de Blotzheim, près d'Huningue; Mme Krafft est enceinte de huit mois. Sa vie est anjourd'hui en danger.

Les prétendus délinquants n'avaient fait que traverser la maison Krafft, qui est à deux issues. La jeune femme a été frappée parce qu'elle intercédait peur son mari, que le gendarme voulait emmener, sous prétexte que la maison recélait deux conscrits pourchassés ; de tels faits sepa-ssent de commentaires.

que la maison recélait deux conscrits pourchassés ; de tels faits sepa sent de commentaires.

On annonce également que le curé de Siegolsheim, petite commune des environs de Colmar, est poursuivi en police correctionnelle pour avoir exhorté ses paroissiens à la patience sous le gouvernement hérétique.

Jeuli, à dix heures du soir, près de la gare de Cherbourg, il y a eu rencontre de deux trains. Le choc a été terrible. Les locomotives sont pour ainsi dire entrées l'une dans l'autre, Les deux mécaniciens ont été horriblement blessés. On les a portés à l'hôpital. Quelques voyageurs ont été confusionnés sans gravité. Le fourçes des bagages a été brisé ; la voire été eurembrée pendant quelques heures, ce qui a causé un retard dans les trains suivants. Le pracureur général et le substitut se sont transportés sur les tieux.

— Voici quelques détaits sur l'ouragan qui a ravagé l'exposition de Vienne :

En quelques minutes, les abords de prasque toutes les galaries out été transformés en de véstiables lacs : de gros arbres ont été atrachés et quelques kiosques renversés. Mais ce qu'il y a de plus grave, c'est que la pluie a péuére, dans le palais à travers la loisare ét a causé d'énormes dégals, Les portes les plus grandes sont celles épouvées par l'exposition de la ville de Lyon, cu'il y a pour plus de 60000 francs d'étoffes abinnées, par l'exposition de l'arare et celle du ministère des travaux publics, on des plaits d'une grande valeur ont été littéralement sous l'eau:

« Ces dégats sont des principalement à la mauvaise construction des cours ouvertes, c'està-dire de légers hangars que la commission française a fait élever pour y loger les exposants de Lyon, de l'arare et de Reims, de la ville de Paris et da ministère des travaux publics.

Les pertes sont sensibles dans les autres des dessires.

désastres.

Les pertes sont sensibles dans les autres parties du palais, mais cependant bien moindes: Au plus fort de la tournéente, le baldon captif, qui venait d'être gonfié et que l'on comptait essayer le jour même, a été arraché et emporté par le vent. Une dépêche télégraphique a annoncé qu'on l'avait vu passet en Hongrie. Vienne, le Prater et l'Exposition ont été le théâtre de véritables

Acr Blats Unis, \$8,000;

En Russie, 40,000;

En Belgique, 4,000;

En France, 4,300;

Ils vont bien, nessieurs les Augustal

Nota, — Dans les 50,000 Anglais, il y a

gouss mills, lemmes

— Des communications faites récomment

à la chambre haute par lord Malmesbury, il
résuite que la consommation de la viande
de la pin augmente considérablement en Angleteire. A Nottingham, on vend chaque
semaine plus de 3,000 lapins, qu' servent

à l'alimentation de la classe ouvrière.

tere slimetitalie représente que tière slimetitalie représente ann un peids de 33,000 tounes (à 20 la, tonne), d'une raleur d'un moins développé, et ce n'est que denieus temps qu'on a commence cuper. Les fournaux allemands papuis quelque temps, de tentalité pour faire entrer cette viande dans sation des classes pareires.

## Tribunaux .s lac

LES MARCHES DU GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE.

de vengeance. Il y a des amours qui élèvent : il en est qui dégradent l

XXIV

Marthe, cependant, rentra dans la maison paternelle l'ame désolée, le cœur aavré. Depuis longtemps déja, elle avait devant les yeux une horrible perspective. Mais son entretien avec la Gauleuse lui avait rendu son malheur

Gauleuselui avait rendu son malheur plus certain encore, Elle en avait rapporté une impression de terreur qui ne dévait plus la quitter.

Elle ne pouvait plus détourner ses yeux du terme fatal dont chaque minute la rapprochait. Sa pensée ne s'en écartait plus. La pauvre fille tembait sous l'obsession de l'idée fixe. A mesure que les symptèmes accusateurs s'accentuaient davantage en elle, son inquiétude et nlage en elle, son inquiétude et son chagrin prenaient une intensité plus

grande. Cependant, un événement grave trou-bla le calme factice, précurseur de l'orage, dans lequel s'enfermaient tous les membres de cette famille, si rude-

ment éprouvée.

Jacques, un soir, rentra chez lui plus soucieux et plus sombre que d'habitude. Il jeta un regard triste et prefend à sa femme, un regard soupconneux à sa fille, et il ne toucha que du bout des dente a son frugal souper. Certes, il était aimé chez lui, car c'était un bon mari et un bon père. Mais il était redouté devantage encore, car il agantait

rement son autorité. Ni Catherine, ni Marthe n'osèrent l'interroger. Touts deux attendaient qu'il parlat. Parlogh

Il ne parla pas.

A moment où la jeune fille, sur le point de se returer, s'approcha de lui pour lui souhaiter le bonsoir accoutumé, Jacques, au lieu de mettre un bon baiser sur son front, comme il feisait d'ordinaire, posa une main lourde sur sa tête, ét par un geste assez brusque, l'éloigna de lui quelque peu, comme s'il eût voulu examiner plus attentivement son visage et lire la vérité jusqu'au fond de son

Marthe se sentit frémir, et involontairement, détourna les yeux.

Oh! la malheureuse ! pensa le

pauvre père, sa terreur l'accuse, et son silence est un aveu l

Marthe, sans avoir prenonce une parole, mais sentant qu'en ce moment sa destince s'accomplissait, et qu'elle ne pouvait avoir sur elle d'influence d'aucune sorte, se retira dans sa chambre, en proie à une agitation impossible à décrire, la mort dans l'âme.

Elle ne se coucha point, car elle sen tait bien qu'elle ne pourrait pas dormir; mais eile s'assit sur le pied de son lit, et cacha sa iête dans les couvertures, en pleurant silencieusement.

Au bout de quelques instants, elle se glissa jusqu'à la porte de la pièce où se tenaient ses parents, et attentive, le sein palpitant, retenant son squffile, elle squita, il y avait entre les spous une

q bio sova Lenevoup

explication orageuse qui s'échappait par instants en éclais emportés. Bien que Catherine essayait de calmer son mari; bien que Jacques iit tous ses efforts pour rester maître de sa colère, il y avait cependant des moments terribles.

— Tu le sais ! je le dis que tu le sais! laisait le pèra de Marthe, dont l'indignation allait croissant.

Loi, sa mère!

— Non I rien en vérité!

— Et tu ne l'as pas interrogée?

— Mon Dieu! Jacques, comment veux-tu que je lai parle de ces choses-là? Si ce n'était pas vrai, ce serait donc moi qui lui donnerais l'idée du mai?

Est-ce possible, et l'as-tu pu croire?

— Nécessité passe loi ! fit le paysan avec son inflexible logique. Si Marthe est innocente, tant mieux ! Seulement, pas avec des paroles, et elle n'ost pas nee d'hur, après tout. Vois-tu, Catherine, il y a des instants dans la vie où il n'est plus permis de garder de ménagements, et où il faut tout demander pour tout

- Comme tu voudras, Jacques

— Signe lu voudras, Jacques.

— Signe le disais qui m'a parlé de tout cela, aujourd'hui !

— Qui done, mon ami ?

— Eh bien ! (lu ne le croiras jamais)
M. le turd lui-mème.

Il paraît que l'état de Marthe est conau de tout le monde. L'excepté de sa
mèra l'On en jase, on en vit! C'est un
scandele dans la paroisse. L'On est révolté qu'elle ose encore aller à la messe
le dimanche, et les filles de Guillaume
Petit, qui ne nous aliment pas ont dit
publiquement que si Marthe réperaissait à son hanc, elles sortiraient du leur,
qui est à côté. Nous laisseras-tu exposés
à un tel affront?

— Mon Dieu l suis-je assez malheureuse? s'écria Catherine, dont un sanglot déchira la poitrine. Ah! que je
voudreus être sous la terre!

— Il ne s'agit pas de cela! reprit
Jacques Les mots ne signifient rien ree
sont des acles qu'il nous faut! Il paraît que l'état de Marthe est con-

Parle, alors dis moi ce que tu

Rien! tu es bonne, mais tu es fai ble I C'est maintenant au père de famille à parler ... puisque tu n'as pas osé le faire quand il en était temps encore... Demain malin, j'interregerai Merthe, moi, son père l'Si elle est innocente, je la vengerai, mais si elle est coupable!... — Eh bien?

- Ah! to vois qu'elle l'est! Malhenr

Ah! tu vois qu'elle l'est! Malhenr à nous tous...il vaudrait mieux qu'elle ne ût pas née!

Marthe, sus aguels derrière la porte de la chambre paternelle, ne voulut point en entendre duvantage. N'en avait-elle poi it trop entendu déjà? Elle ne redoutait point les violences matérielles qui pouvaient l'atteigne. Elle ne crai-

pensée de se trouver en présence de son père, justement irrité, et lui deman dant compte de l'honneur de son nom, lui causa une terreur dont elle ne fut point la maîtresse. Elle retourna jusqu'à son lit, éperdue,

Elle retourna jusqu'à son lit, éperdue, presque foite ses tempes pattaint comme si elles eussent soulu settaint; tout semblait tourner autour d'elle; le vertige la prenait.

Elle demeura quelques instants immobile, parsille à lastatue de la stupeur ou de l'effroi. Puis, par deux fois, elle passa ume de ses maias sur con front et appuya d'autre sur seu sein. Des termes amères jaithirent en même tempe de ses yeux, et coulèrent sur ses joues, fautes brulantes.

brulantes.

Voyons l'se dit-elle épfin, il faut agir ... je n'ai pas le droit de me laisser abattre ainsi ... je ne suis plus écule en ce munde. ... plu courèged ... ... Elle s'approcha, peur la seconde fois, de la chembre paférnelle, On n'y entendait plus aucun bruit. Le chegrin avait cédé à l'eccablement de la fatique, tou-jours grand chez coux qui se livrent aux rudes travaux corporels. Ainsi, du moins pour qualquest heures, les tristes pairents de Marthe avaient trouvé l'oubli dans le sommest.

sommeil. Shib es I used itele-noted Ceste Dieu qui de vent I penen-elle; Il les endont pour que je puise enfin exécuter est résolution.